

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 22 mars 2024
Date de l’Affichage : 10 avril 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 08 avril 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL – Lysiane PY -
Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT – Olivier CARREY formant la
majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ

M. Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Budget Primitif 2024

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l’unanimité des votants, le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit:

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 454 302.22	1 223 410.76	2 677 712.98
Recettes	1 454302.22	1 223 410.76	2 677 712.98

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 9 avril 2024

Madame le Maire,



Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 025-212501969-20240408-DCM_2024_15-DE

